

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mille vingt et deux, le 30 septembre à 18h00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Nedde, sous la Présidence de Madame Mélanie PLAZANET, Présidente.

Date de convocation du Bureau Communautaire : 22 septembre 2022

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents	Poste vacant
34	24	7	1	2	1

Pour	Contre	Abstention
31	0	0

Membres présents : BAUDEMONT Dominique, BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BODIN Pascal, BOSDEVIGIE Jean-Pierre, BRUN Patrick, CHADELAUD Michel, CHAMPAUD Marc, COLIN Juliana, COUPET Georges, DELEFOSSE Laurent, GLANGEAUD Delphine, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, LOURADOUR Patricia, MARQUES Evelyne, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, PLAZANET Mélanie, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe, SUDRON Frédéric, THEYS Michel

Membres suppléants ayant voix délibérative : LECOMTE Jean Luc

Membres ayant donné pouvoir : BERTRAND Sylvaine à MARQUES Evelyne, CHABANAT Christine à GLANGEAUD Delphine, DUMONT SAINT PRIEST Hubert à BIDAUD Jean Michel, GASCHET Gérald à BAUDEMONT Dominique, GORA Richard à PLAZANET Mélanie, LEVET Elise à DELEFOSSE Laurent, MALET Patrick à MUZETTE Thierry

Membres excusés : POURCHET Pierre

Membres absents : ANOMAN Mathieu, ECHASSERIEAU Vincent

Secrétaire de séance : THEYS Michel

FINANCES

Délibération n° 77-2022 : CIMD – convention pour l'année 2022-2023

Madame Lenoble, Vice Présidente, présente la convention proposée par le CIMD pour les interventions en milieu scolaire et pour les temps d'activité périscolaire pour l'année 2022-2023

A titre d'information, voici les interventions programmées ainsi que leur coût :

				Nombre heures	Facturation		A payer pour l'année
Cours de danse		Lundi 17h-20h		3	2 heures gratuites	1 heure payante	2 000,00 €
IMS							
Bujaleuf	Lundi	10h-12h		2	1 heure gratuite	9,5 heures payantes	19 000,00 €
Eymoutiers élémentaire	Mardi	9h15-10h45 /11h15h-12h00 14h15-15h45		3,75			
Eymoutiers Maternelle	Jeudi	10h15-11h45		1,5			
Peyrat	Lundi	14h00-16h15		2,25			
Nedde	Jeudi	14h15-15h15		1			
			total	10,5			
TAP musique							
Peyrat	Jeudi	13h-14h	CHORALE	1	2 heures gratuites		- €
Nedde	Jeudi	15h15-16h15		1			
TAP Danse							
Bujaleuf	lundi	16h-16h45		0,75	gratuit		- €
						Total à payer	21 000,00 €

A titre exceptionnelle, pour l'année 2022-2023, l'école de Peyrat bénéficie de cette année alors que les TAP sont terminés
Pour 2023-2024, cette heure de TAP sera proposée à une autre école

A l'unanimité, les membres du Conseil Communautaire décident, après en avoir délibéré, d'

- AUTORISER Madame la Présidente à signer avec le CIMD les conventions en milieu scolaire et pour les temps d'activités périscolaires pour l'année 2022-2023,
- DIRE que les crédits sont prévus au budget.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
A Eymoutiers, le 05 octobre 2022

La Présidente,
Mélanie PLAZANET

Acte rendu exécutoire le :

Publié le :

13 OCT. 2022

